



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

Chine

Question écrite n° 38032

### Texte de la question

M. Christian Martin, membre du groupe d'études sur les problèmes du Tibet, souhaite appeler l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le sort du peuple tibétain car le silence obstiné du gouvernement chinois sur la situation du Tibet peut susciter les informations les plus affolantes. En effet, le journal de Hong Kong le South China Morning Post daté du 5 novembre 1999 annonce que le jeune Panchen Lama serait décédé. Cet enfant de dix ans - réincarnation du 11e Panchen Lama - et sa famille ont été arrêtés par les autorités en juillet 1995 et depuis aucun journaliste n'a eu des nouvelles de Gendhun Choekyl Nyima et de ses parents. Les faits relatés sont assez troublants. Le corps de ce jeune enfant, considéré comme le plus jeune prisonnier politique du monde, aurait été incinéré dans une prison du Lanzhou. Depuis plus de quatre ans, il est demandé des informations sur cet enfant, ainsi qu'un droit de visite. Le silence dans lequel la République populaire de Chine s'enferme est inquiétant pour la Chine. Il est la source d'un manque de crédibilité internationale pour cette nation, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. En conséquence, il lui demande quelles avancées concrètes notre diplomatie a obtenu ou compte obtenir, et dans quel délai, afin que la Chine respecte les conventions internationales, le soutien actif de la France étant indispensable pour que s'instaure un vrai dialogue entre Sa Sainteté le Dalaï-Lama et les autorités chinoises.

### Texte de la réponse

Préoccupée par ces rumeurs, qui ont pour origine un article de la presse de Hong Kong, la France a effectué, au mois de novembre, une démarche auprès des autorités chinoises en vue d'obtenir des clarifications officielles sur la situation du jeune Gedhun Choekyi Nyima, Panchen Lama reconnu par le Dalaï Lama. Les autorités chinoises ont répondu à notre représentation à Pékin en lui assurant de manière formelle que le jeune Panchen Lama était en parfaite santé et menait une vie normale. La discrétion qui prévalait quant à sa situation était justifiée, selon elles, par le souci de garantir la sécurité de l'enfant et de lui permettre de vivre dans un environnement paisible. Le Gouvernement français continuera de s'informer sur le sort du jeune Gedhun Choekyi Nyima.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Martin](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38032

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 1999, page 6763

**Réponse publiée le :** 17 janvier 2000, page 304